

P.C  
Buloto

23/11/1998

A TOUS LES SERVICES D.C.A.

- LES CHEFS DE SERVICES  
D.C.A SONT INVITÉS A  
PROGRAMMER LES CONGES  
DES AGENTS.

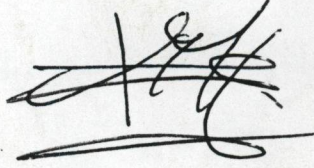
- NE JAMAIS LAISSER LE  
SERVICE VIDE D'HOMMES.

- ETABLISSEZ LE SIGNALEMENT  
DU PERSONNEL.

- PENSEZ A METTRE AU POINT  
LE RAPPORT D'ACTIVITES.  
CFR CANEVAS 1998.

COLLABORATION.

J.M | DCA





REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE

B.P. 1044 KIGALI

TEL: 8 35 27

FAX: (250) 8 35 18

DECISION DE CONGE N° 1508/90/du.13.01.1998.

Vu le Décret-Loi du 19 Mars 1974 portant Statut Général des Agents de l'Etat, spécialement en son article n° 19;

Vu les articles 22, 23 et 24 de l'Arrêté Présidentiel n°69/03-02 du 19 Mars 1974, portant Statut des Agents de l'Administration Centrale;

Vu la lettre du 15/10/1998 de

Madame.....

Mademoiselle.....

Monsieur..Jean MUKIMBIRI/ Directeur de la Culture et des Arts

( D.C.A) .....

Attendu que les droits de congés de l'agent susmentionné totalisent...30.....jours portant sur le(s) exercice(s) .....1997.....

**A. Il est accordé à :**

Madame.....

Mademoiselle.....

Monsieur.....Jean MUKIMBIRI ( D.C.A)

.....  
un congé de ....30.....jours soit :

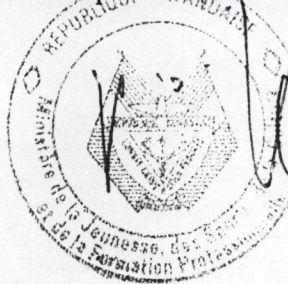
...30.....jours de repos portant sur l'exercice 1997

...../.....jours de congé de circonstance;

**B. Ce congé prend cours à dater du ...01...../....12../....1998.... et expire le 30...../12...../1998.....**

Le Ministre de la Jeunesse des Sports de la Culture et  
de la Formation Professionnelle

Dr Jacques BIHOZAGARA



**C.P.I:**

-Monsieur le Secrétaire Général  
au MIJESCAFOP

-Services du Personnel  
au MIJESCAFOP



REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES  
SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
B.P. 1044 KIGALI  
FAX: (250) 8 35 27  
TEL: 8 35 27

Kigali, le...15/10/1998

N° 393...10/98.....

Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des  
Sports, de la Culture et de la Formation  
Professionnelle  
**KIGALI**

**OBJET:** Demande de congé  
annuel, exercice 1997.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de m'adresser à votre  
compétence pour demander mon congé annuel, exercice 1997.

Le congé courrait du 1/12/ au 30/12/1998.  
Monsieur Théogène MUNYAZIKWIYE assurera l'intérim de la Direction de la  
Culture et des Arts. Le secondera en cas de besoin, Monsieur Bernardin  
RUTAZIBWA, qui s'attelle à la mise en place d'une structure internationale à savoir  
le FESPAD, l'organisation de la Division Folklore et la mise sur pied du Ballet  
National, pour justifier la présence du Rwanda dans le forum panafricain.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma  
demande, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de ma très haute  
considération.

**Jean MUKIMBIRI**

Directeur de la Culture et des Arts.

**Copie pour information:**

- Madame le Directeur des Services Généraux
- Monsieur le Chef de Division / Service

